

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

32 - 104

DECRET N° 90-914 du 29 Décembre 1990
portant dissolution de l'Entre-
prise d'Etat dénommée Office du
Gros Bétail.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHIEF DE
L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL DES
MINISTRES,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 020-89 du 9 Novembre 1989 fixant la procédure de liqui-
dation des Entreprises d'Etat, des Entreprises Pilotes d'Etat et des Entre-
prises dites regroupées ;

Vu le décret n° 83-630 du 18 Juillet 1983 portant création de l'Offi-
ce du Gros Bétail ;

Vu le décret n° 90/513 du 1er (99) 1990 portant nomination des Mem-
bres du Gouvernement ;

Vu le décret n° portant organisation des inté-
rims des Membres du Gouvernement ;

Vu le Decret 090-581 du 18 Octobre 1990 Organisant l'intérim du Premier
Ministre

Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

Article 1er.- Est dissoute, pour arrêt d'activités, l'Entreprise d'Etat
dénommé Office du Gros Bétail.

Article 2.- Un syndic liquidateur, aux fins d'assurer la liquidation de
l'Entreprise précitée, est nommé et est composé comme suit :

Président : ALINGUI-NGASSAKI, Procureur de la République près le
Tribunal Populaire d'Arrondissement de Baongo-Brazza-
ville.

.../...

Membres : - MOUMBA (Pascal), Conseiller Economique du Ministre de la Jeunesse et du Développement Rural.
- Maître MABONDZO (Constance)
- Le Directeur Régional du Travail de Brazzaville.

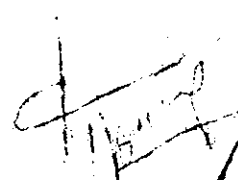
Article 3.- Le Syndic liquidateur rendra compte de sa mission simultanément au Ministre de tutelle et au Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, Chargé des Réformes Administratives.

Article 4.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel./-

Fait à Brazzaville, le 29 Décembre 1990

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil des Ministres,

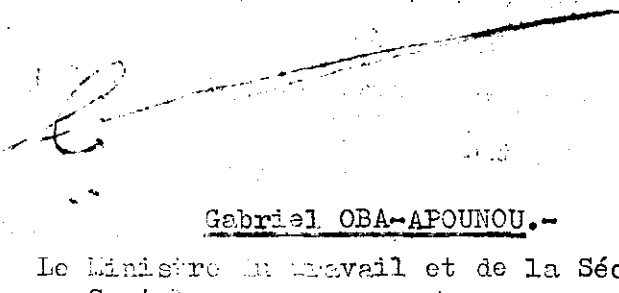
Le Premier Ministre par intérim,


Pierre MOUSSA

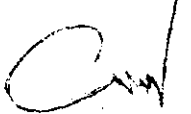
Général d'Armée Denis SASSOU-NGUESSO.-

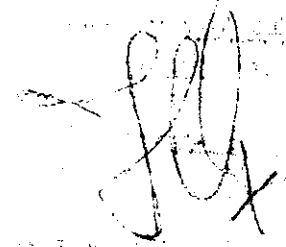
Le Ministre d'Etat, Ministre de la Jeunesse et du Développement Rural,

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, Chargé des Réformes Administratives,


Gabriel OBA-APOUNOU.-

Le Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale,


Alphonse NZOUNGOU.-


Jeanne DAMBENDZET.-